

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	66 (1995)
Heft:	1
Rubrik:	Echos de l'assemblée générale : programme d'activité 1995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de l'assemblée générale

Programme d'activité 1995

Le programme prévu cette année repose sur les programmes et budgets prévisionnels établis en 1991 et revus en 1993 par la Direction. Il comprend également les principaux projets des commissions. Comme de coutume, il inclut les travaux et actions en cours, qui seront poursuivis et devraient pour la plupart trouver leur aboutissement cette année, ainsi que les principales activités qui seront mises en chantier au cours du prochain exercice.

Direction et secrétariat

Les organes dirigeants de notre association déployeront leur activité dans les principaux domaines suivants :

Animation, représentation et tâches statutaires

Animation générale de l'association, délégation et représentation de celle-ci au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions. La Direction poursuivra et développera les contacts avec l'Assemblée interjurassienne ainsi qu'avec la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois), sur les bases lancées durant l'exercice précédent.

Enfin, il nous paraît utile de réfléchir au manque de participation aux assemblées générales. Ce problème, rappelons-le, n'est pas nouveau. Il tient au moins en partie à la structure même de l'ADIJ, qui exerce son activité par l'intermédiaire des commissions ; celles-ci offrent l'occasion aux membres motivés, «militants», de se rencontrer cinq ou six fois par année. La participation aux assemblées générales prend donc à leurs yeux

moins d'importance et, de ce fait (c'est heureux !), ne représente en aucun cas un reflet du dynamisme de notre chambre d'économie et d'utilité publique.

Commissions

La Direction contribuera comme par le passé à définir, si nécessaire, le mandat des commissions existantes ; elle entend aussi donner des impulsions à leurs activités si cela s'avère utile.

Dans ce chapitre figure également le soutien apporté aux deux nouvelles commissions, la commission «Homme et environnement» et la commission «Prix de l'ADIJ», qui feront leurs premiers pas cette année.

Apéritifs thématiques

Après l'apéritif thématique sur le thème de la formation des personnels communaux, une ou deux manifestations de ce genre seront organisées à l'intention des responsables des communes durant le prochain exercice.

Publications

La Direction contribuera à la planification et à l'édition du bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions», qui paraîtra désormais dans sa nouvelle formule. Elle veillera également à la réalisation de l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, à l'entretien et au développement de l'échantillon d'entreprises sur lequel repose ce test, à son extension éventuelle aux branches de la construction et de l'hôtellerie, en collaboration avec le KOF (Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich) et à sa promotion, cela en collaboration avec tous les partenaires intéressés.

Signalons à ce propos que le CROISE (Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique), qui groupe tous les partenaires intéressés à la réalisation du test conjoncturel sur le plan romand (services cantonaux de statistiques, chambres de commerce et d'industrie, etc.), tiendra en principe sa séance d'automne dans le Jura.

Parisienne

Enfin, la direction s'occupera de la publication trimestrielle de «Jura - Baromètre conjoncturel», revue qui met à la disposition du public les principaux résultats du test conjoncturel jurassien.

Promotion de l'association

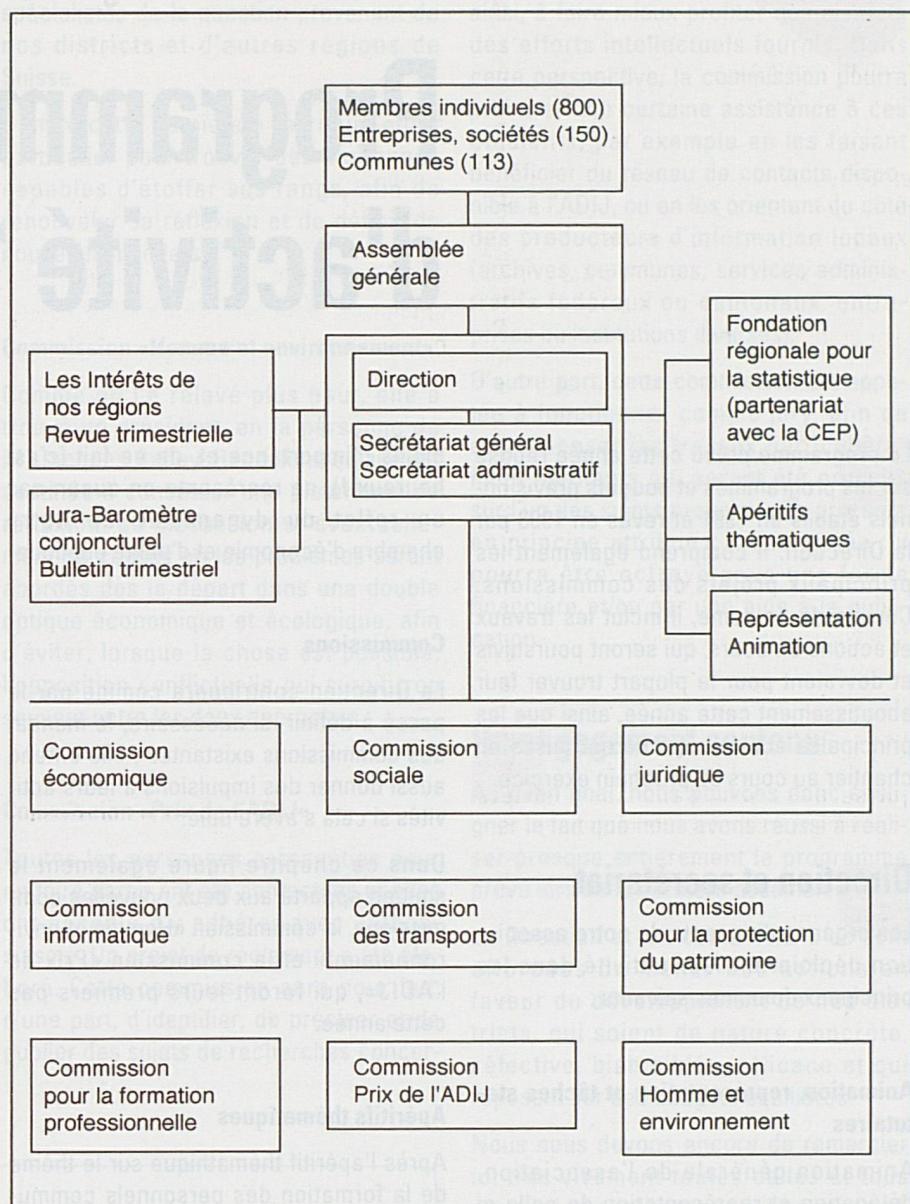
Notre document promotionnel sera envoyé dès ce printemps à des publics bien ciblés. Combinée avec diverses autres actions, cette opération vise à convaincre entre 30 et 60 personnes par année (cela durant 4 ou 5 ans) à adhérer à notre association. Le document sera diffusé lors de chacune de nos manifestations, parallèlement à une politique de prix favorables aux membres, ainsi que par publipostage auprès de catégories de personnes précises (par exemple les étudiants jurassiens qui viennent d'achever leurs études ou d'obtenir un titre).

Dans la même perspective, nous développerons nos contacts avec les médias de la région, afin de mettre mieux en valeur nos réalisations et nos activités, trop souvent connues seulement des gens directement concernés ou des spécialistes.

Action à l'intention des membres des commissions

La Direction a d'ores et déjà planifié cette manifestation au samedi 23 septembre 1995. Elle se déroulera dans la région de Saint-Imier et comprendra une visite de la nouvelle centrale laitière, un dîner à Vert-Bois et une visite du CIP à Tramelan. Son but, rappelons-le, est de réunir les membres des commissions qui, souvent, travaillent dans leur groupe en

Organigramme de l'ADIJ



ignorant ce qui se fait dans les autres commissions.

Fondation régionale pour la statistique

La Direction, représentée par deux de ses membres au sein du conseil de fondation, suivra les travaux de la FRS. En 1995, celle-ci atteindra sa vitesse de croisière et procédera à trois actualisations du classeur. Par ailleurs, elle lancera, en collaboration avec un institut professionnel, un organisme jurassien d'enquêtes et sondages, qui permettra non seulement à la fondation, mais aussi à tous les partenaires intéressés, d'obtenir des informations originales sur nos régions, et cela dans des conditions avantageuses.

BUREAU D'INGENIEURS
PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
HAUTE ET BASSE TENSION

ENTREPRISE GENERALE
VIABILISATION ELECTRIQUE, CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS DE DISTRIBUTION MOYENNE TENSION POUR L'INDUSTRIE, ECLAIRAGE DE RUES, PLACES ET MONUMENTS

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES A COURANT FORT ET FAIBLE

GESTION DES RESEAUX
RELEVES CADASTRAUX, PLANIFICATION ENERGETIQUE

TELEMATIQUE
INSTALLATION DE RESEAUX INFORMATIQUES INTEGRES

DELEMONT
Tél. (066) 21 31 31

PORRENTRUY
Tél. (066) 66 18 43

Les projets des commissions

Commission pour la protection de la nature et du patrimoine

Le mandat de cette commission devra être redéfini en liaison avec la création de la nouvelle commission «Homme et environnement». Elle sera donc laissée en veilleuse jusqu'à ce que cette dernière ait tenu ses premières séances, dans le courant de l'année.

Commission des transports

Comme nous l'avons déjà relevé dans le rapport d'activité, tout le monde ou presque, aujourd'hui, parle des transports publics, sans pouvoir réellement agir sur l'évolution des choses. Notre commission des transports, en collaboration avec la Direction, sera donc incitée à repenser le rôle qui pourrait être le sien dans ce nouveau contexte, autour de thèmes liés aux perspectives d'évolution qui se dessinent dans nos districts concernant les transports régionaux.

Commission informatique

Son programme comprend les points suivants :

- Réédition éventuelle du cours portant sur la chaîne de micro-édition.
- Organisation du séminaire sur la gestion du temps et de projets. Déjà envisagée depuis quelques années, ce séminaire sera organisé durant le prochain exercice (probablement début 1996). Il apportera aux participants des informations et des solutions originales sur les moyens d'assistance et de gestion informatique des agendas, des locaux et de l'ensemble des éléments d'un projet.
- Développement des problématiques amorcées en 1994, notamment le télétravail et le poste de travail mobile. Précisons au passage que le télétravail (c'est-à-dire la possibilité offerte à une personne de collaborer à une entreprise par l'intermédiaire d'un réseau, donc sans se déplacer) nous paraît extrêmement importante pour notre région. En effet, cette nouvelle manière d'exercer une activité à domicile est destinée à connaître une forte expansion au cours

des prochaines années. Or, elle peut constituer une menace pour notre économie, car elle pourrait contribuer à accentuer encore la concentration des centres de décision dans des pôles déjà existants. Mais d'un autre côté, elle peut constituer un atout important, car elle permettra d'augmenter, dans nos régions, le nombre d'emplois à haute valeur ajoutée. Il s'agit donc, pour nous, de ne pas rater ce virage et d'influencer le cours des choses afin de rendre cette nouvelle évolution favorable à la région.

Commission économique

Elle poursuivra les dossiers mis en chantier durant l'année écoulée, à savoir :

- Publication du dossier sur l'avenir de l'agriculture et de la sylviculture jurassiennes dans la perspective de l'intégration des marchés sur le plan européen et mondial.
- Organisation d'un colloque intitulé «Accès à la propriété et libre passage intégral, les conséquences de la révision de la LPP», dont le but est de permettre aux participants de mesurer les effets des nouvelles dispositions légales en vigueur depuis le 1er janvier de cette année.
- A la suite de l'introduction de la TVA et du succès rencontré par le séminaire du 9 décembre 1994, la commission économique envisage de mettre sur pied une nouvelle manifestation de ce type, portant sur les problèmes concrets de comptabilité à la lumière de l'expérience acquise durant le premier trimestre de 1995.
- Organisation d'un séminaire destiné aux artisans et aux commerçants, sur la présentation de leurs entreprises lors des foires et salons régionaux, en collaboration avec le Club jurassien de publicité et de communication.

Commission pour la formation professionnelle

Cette commission prévoit les principales activités suivantes :

- Mise sur pied du cours intitulé «Economie, droit et ressources humaines dans l'entreprise». Ce cours comprendra notamment un module «économie d'entreprise», un module «ressources humaines» et un module «droit». Il pourra éventuellement déboucher sur une formation complémentaire en matière d'économie et de création d'entreprise. Le démarrage de ce cours a été planifié en septembre prochain (on en trouvera le programme dans les pages qui suivent).
- Organisation du cours sur les mécanismes économiques de base, qui aura pour but de faciliter le dialogue au sein de l'entreprise et d'enrichir la discussion entre les responsables d'entreprises et les représentants politiques locaux (automne 1995).
- Réédition éventuelle d'un cours sur les deuxièmes formations, dans d'autres branches que l'industrie des machines (éventuellement l'horlogerie).
- Enfin la commission pour la formation professionnelle entend approfondir la réflexion et l'information sur les nouveaux métiers, sur les anciens métiers disparus (ou presque) qui réapparaissent.

M O B I L I E R
C O N T E M P O R A I N
HADORN
 MEUBLES HADORN SA 2740 MOUTIER
 TEL.032 93 43 31 FAX 032 93 59 42

sent, ainsi que sur le regroupement nécessaire des professions, qui sont actuellement trop nombreuses et compliquées dans la nomenclature.

Commission juridique

Elle continuera de travailler à l'organisation d'un séminaire d'une journée sur l'importante question du partage des tâches entre les cantons et les communes. Cette manifestation est prévue en principe pour cet automne.

Cette commission veillera également à la publication, dans le bulletin, des actes du colloque sur la protection des données, tenu au CIP à Tramelan le 9 mars dernier.

Commission sociale

Elle achèvera les tâches entreprises durant l'exercice précédent, soit :

- Préparation et publication du dossier concernant les requérants d'asile enfants qui soulèvent, dans nos districts comme ailleurs, de nombreux problèmes tant d'un point de vue humain que sur le plan légal.
- Organisation éventuelle d'une table ronde entre spécialistes sur la mise en place, dans nos régions, d'une politique globale de la vieillesse.
- Réflexion approfondie sur les aspects sociaux du télétravail.

Enfin, la Commission sociale a entrepris d'étoffer ses rangs et elle entamera une réflexion de fond sur sa vocation, son rôle futur et le renouvellement de ses mandats.

Commission «Homme et environnement»

Sous l'impulsion de son nouveau président, elle entrera en activité dans le courant de l'année. Nous pourrons donc, lors de la prochaine assemblée, présenter les résultats de ses premières séances, les mandats qu'elle se sera donnés et les projets qu'elle aura définis.

Commission «Prix de l'ADIJ»

La séance constitutive a permis d'adopter un règlement définitif. Une première liste de sujets de recherche devrait être publiée dans le bulletin de juin et/ou dans celui de septembre.

Comme on peut s'en rendre compte, le programme arrêté pour 1995 est vaste, riche, ambitieux, motivant. Il devra être parfois pondéré ou adapté selon les impératifs financiers qui sont les nôtres et qui nous contraint à rentabiliser toujours plus nos activités associatives, afin d'atteindre l'objectif d'équilibre financier global, conformément aux programmes et budgets fixés à moyen terme.

Un rôle d'innovateur

Il faut aussi garder à l'esprit que l'une des missions que l'ADIJ s'est assignées consiste à donner, dans certains domaines de pointe, les impulsions nécessaires pour contribuer au développement de la région.

Il s'agit de faire passer de nouvelles idées, de diffuser des informations inédites, de promouvoir de nouvelles

techniques, d'aider à négocier des virages difficiles. Notre association exerce donc son activité aux limites du présent et du futur ; elle se trouve par conséquent dans le rôle de l'innovateur et elle est soumise aux risques inhérents à ce statut. Il peut donc arriver qu'une commission ait «raison trop tôt» et que le public visé ne soit pas prêt à recevoir, assimiler et utiliser les données et les solutions proposées. Le manque d'information de base entraîne le désintérêt. Voilà pourquoi il nous arrive de devoir reporter certaines manifestations, comme par exemple le séminaire sur le multimédia ou la conférence sur la Transjurane de l'information (relevons pour ce dernier point que deux semaines après le report de la manifestation prévue par l'ADIJ, le G 7 annonçait la tenue d'un sommet spécial consacré aux autoroutes de l'information. C'est dire l'importance de l'enjeu..

La Direction, elle-même prête à s'engager, sait pouvoir compter sur les forces vives qui animent l'association et les commissions et qui font de l'ADIJ un des organismes les plus dynamiques parmi ceux qui exercent leur activité dans les six districts jurassiens.



Précision et performance

CH/2735 Bâvillard
Tél. 032 92 10 12 • Fax 032 921 713 • Télex 934 129

T I B O
BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE

PORRENTRUY - DELÉMONT - LA CHAUX-DE-FONDS
066 / 66 76 76